

Communiqué de presse

La BCV et Romande Energie s'associent pour soutenir les propriétaires dans leurs projets de rénovations écologiques

La BCV et Romande Energie joignent leurs compétences pour faciliter la rénovation et l'amélioration de l'efficacité énergétique des biens immobiliers. Ce partenariat permet aux propriétaires, particuliers ou entreprises, une triple économie: un audit énergétique CECB® Plus délivré par Romande Energie à un tarif préférentiel, un financement sans intérêts durant les douze premiers mois, au travers de l'offre Bonus Vert de la BCV, et des économies d'énergie par la suite.

Lausanne et Morges – le 24 août 2021 – Le rapport CECB® Plus complète le Certificat énergétique cantonal des bâtiments CECB®, obligatoire depuis 2017 dans le canton de Vaud lors d'un transfert immobilier ou lors du remplacement d'un chauffage à énergie fossile. Établi par des experts accrédités, ce rapport propose, outre la certification énergétique du bâtiment, une liste de mesures concrètes d'amélioration, des variantes de rénovation, une évaluation financière de la démarche ainsi que des conseils pratiques personnalisés. Cette démarche s'inscrit ainsi dans la transition énergétique.

Dans le cadre de la collaboration entre la BCV et Romande Energie, l'audit CECB® Plus est réalisé par le réseau d'experts de Romande Energie. La réduction tarifaire accordée dans ce cadre par les deux partenaires peut atteindre 25% du coût, après déduction de la subvention accordée par le Canton pour cette démarche.

L'audit CECB® Plus est un document de base facilitant l'organisation des rénovations. L'offre Bonus Vert de la BCV permet de financer les travaux sans intérêts pendant 12 mois à condition que la rénovation soit considérée comme écologique, soit qu'au moins 25% du montant global du crédit (au minimum CHF 20 000) servent à la réalisation d'économies d'énergie éligibles à des subventions. Le prêt hypothécaire doit par ailleurs être à taux fixe et d'une durée d'au minimum 5 ans.

Bâtiment: plus de 40% de la consommation d'énergie

Le parc immobilier compte pour plus de 40% de la consommation d'énergie en Suisse. L'amélioration de son efficacité énergétique, sa rénovation écologique et l'utilisation croissante d'énergies renouvelables sont des axes importants pour permettre à la Suisse et au canton de Vaud d'atteindre leurs objectifs climatiques.

Pascal Kiener, CEO de la BCV: «Contribuer au financement de la transition énergétique dans le canton de Vaud s'inscrit pleinement dans la mission de la BCV. Ce partenariat nous réjouit, car il permet aux Vaudoises et aux Vaudois de bénéficier du savoir-faire d'un acteur reconnu dans le domaine de l'énergie et d'offres attractives pour financer leurs travaux. Il s'ajoute par ailleurs aux nombreuses mesures déjà prises par la Banque dans le domaine du développement durable.»

Christian Petit, Directeur général de Romande Energie: «Nous souhaitons, par le biais de ce partenariat, offrir la possibilité à tous les propriétaires de revoir l'efficacité énergétique de leur bien et leur faciliter la possibilité de s'inscrire dans la transition énergétique en accédant à un programme de rénovation adapté et, dans le cas présent, privilégié. Nous nous réjouissons de pouvoir nous associer à la BCV.»

Comment aborder ses rénovations? Un exemple fictif.

Quel est l'état énergétique de votre bâtiment construit dans les années 1970? La question se justifie d'autant plus qu'un bâtiment standard construit au 20^e siècle consomme environ quatre fois plus d'énergie qu'un bâtiment neuf, classé B sur le certificat CECB®. Vous avez demandé un devis. Vous avez coché l'option conseil et vous souhaitez bénéficier de l'expertise de Romande Energie dans la demande de subvention. Le prix de l'élaboration du rapport CECB® Plus est de CHF 2 000. Une fois la subvention cantonale déduite – elle peut se monter à CHF 1 000 – et le rabais du partenariat entre la BCV et Romande Energie enregistré, votre rapport vous coûtera effectivement CHF 750. Le rapport en main, vous pouvez planifier vos rénovations et organiser leur financement.

Contacts:

Michèle Cassani, Porte-parole du Groupe Romande Energie

Tél. : +41 21 802 95 67

Courriel: michele.cassani@romande-energie.ch

Daniel Herrera, Responsable Médias & Communication

Tél.: +41 21 212 28 61

Courriel: daniel.herrera@bcv.ch



Le Groupe Romande Energie en bref

Energéticien de référence et premier fournisseur d'électricité en Suisse romande, le Groupe Romande Energie propose de nombreuses solutions durables dans des domaines aussi variés que la distribution et la production d'énergie, les services énergétiques, l'efficacité énergétique, ainsi que la mobilité électrique.

Par sa production propre 100% renouvelable, ses services innovants et sa politique de Responsabilité Sociétale d'Entreprise, le Groupe entend développer, avec ses clients, investisseurs et collaborateurs, un meilleur cadre de vie. Romande Energie s'engage également au quotidien à proposer des prestations de haute qualité et à garantir un approvisionnement fiable, au plus près des attentes de ses clients, afin de les accompagner dans la transition énergétique et la décarbonisation de la Suisse romande.

Plus d'informations sur le Groupe Romande Energie: www.romande-energie.ch

Le groupe BCV en bref

La BCV est la banque des habitantes, des habitants et des entreprises du canton de Vaud depuis sa création en 1845. Conformément à sa mission, elle contribue au développement de l'économie vaudoise avec quelque 2000 collaboratrices et collaborateurs, une soixantaine d'agences, une connaissance approfondie du tissu économique et des compétences éprouvées dans ses différents métiers. En finançant un crédit hypothécaire sur trois dans le canton, la BCV est un acteur clé du marché immobilier vaudois.

Entreprise responsable, la BCV s'engage pour le développement durable de la société, en agissant notamment sur son impact environnemental, en appliquant des critères environnementaux et sociaux dans les crédits, en proposant à sa clientèle une offre étendue de placements durables répondant aux meilleures pratiques du marché ou en s'impliquant activement dans la société.

Plus d'informations sur la BCV: www.bcv.ch